Image not found or type unknown

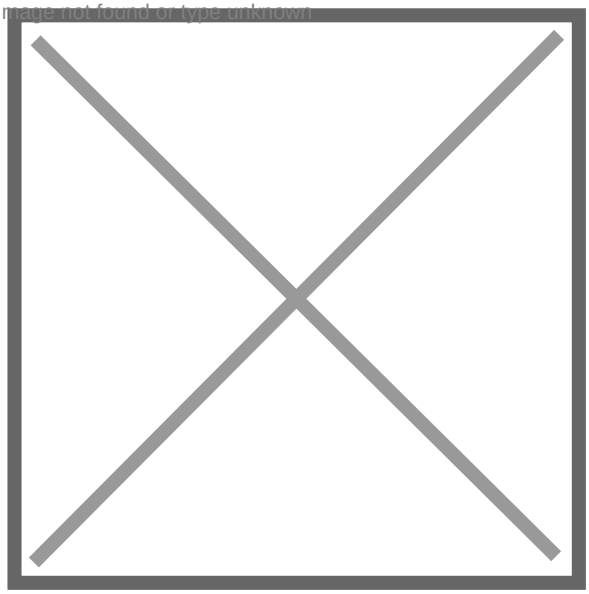

Crédit auto et décision de justice

Par **sanlibu_old**, le **04/12/2007** à **19:45**

bonjour,

Je viens à vous car j'ai un gros problème, j'ai un crédit sur ma voiture avec une échéance finale de 8000 euros, crédit bail et gage véhicule. J'ai voulu faire une demande de crédit pour racheter cette somme et j'ai appris que j'étais fiché banque de france par une société de crédit à la consommation, et là je ne comprends pas car il y a eu une décision de justice il y a un an comme quoi la société a été déboutée et que je ne leur doit plus rien, mais ils n'ont pas fait de main levé sur le fichage banque de france. je les ai contacté pour faire la main levé et ils m'ont répondu que je devais payer pour qu'il le fasse alors je ne comprends plus, il y a eu une décision de justice, la société m'a dit qu'il ne pouvais plus me réclamer l'argent mais si je veux être défiché il faut payer, dites moi ce que je dois faire je ne comprends plus, car en plus si je ne peux pas obtenir de prêt pour payer l'échéance finale est ce que l'autre société à le droit de saisir la voiture tout de suite, ou aurais je droit à un délais pour le paiement, je ne sais plus quoi faire merci de m'aider pour trouver les bons recours. Merci.salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés